

# **Le Communiqué du Conseil des ministres du 04 juillet 2018**

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 04 juillet 2018 à 10 h, au Palais de la République.

Entamant sa communication autour de la mise en œuvre des conclusions et recommandations de la concertation nationale sur le pétrole et le gaz afin d'asseoir la performance de la gouvernance stratégique des ressources naturelles, le Chef de l'Etat remercie et félicite le Gouvernement, les acteurs publics, le Comité d'Orientation stratégique sur le Pétrole et le Gaz (COS- PETROGAZ), PETROSEN en particulier, et toutes les forces vives de la Nation qui ont participé, dans un élan constructif et patriotique, au bon déroulement de la Concertation nationale sur la gestion des revenus du Pétrole et du Gaz.

Ainsi, le Président de la République demande au Gouvernement, au Ministre du Pétrole et des Energies notamment, en rapport avec le Secrétariat permanent du Comité d'Orientation stratégique sur le Pétrole et le Gaz (COS- PETROGAZ), d'examiner toutes les propositions émises et de mettre en œuvre, sans délai, toutes les conclusions ainsi que les recommandations validées lors de cette importante rencontre.

A cet égard, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de bâtir une véritable « Economie du Pétrole et du Gaz » et d'élaborer, en relation avec le secteur privé national, une doctrine efficiente d'encadrement et de développement du contenu local.

Rappelant le prix qu'il attache à la prise en charge prioritaire des questions environnementales et des problématiques liées à la gestion des gens de mer et des ressources halieutiques, le Président de la République invite le Gouvernement à finaliser, avant fin septembre, l'élaboration des projets relatifs au Code pétrolier, à la loi d'orientation sur la répartition des revenus du Pétrole et du Gaz, et à la loi d'encadrement et de développement du contenu local.

Poursuivant sa communication sur la territorialisation des politiques publiques pour intensifier le développement territorial équitable et durable, le Chef de l'Etat informe le Conseil de la tenue, sous sa présidence, de la première Conférence nationale sur l'Aménagement et l'attractivité du Territoire le 09 juillet 2018.

Abordant le Plan national de sauvegarde et de développement du Cheptel national, le Chef de l'Etat, marque sa compassion et sa solidarité aux éleveurs et réaffirme sa vive préoccupation sur la situation du cheptel particulièrement après les effets néfastes des intempéries relevées la semaine dernière dans la Zone sylvopastorale.

Ainsi, le Président de la République demande au Gouvernement, en rapport avec les acteurs de l'Élevage, d'évaluer les pertes constatées et de mettre en œuvre, sans délai, les mécanismes préventifs d'assurances et de mobilisation de secours appropriés dans le cadre global d'un Plan national de sauvegarde et de développement du cheptel national.

Par ailleurs, évoquant, l'importance du secteur de la pêche, le Chef de l'État, se félicite de la signature, le 02 juillet à Nouakchott, des nouveaux accords - cadre entre la République du Sénégal et la République islamique de Mauritanie, afin d'asseoir une politique conjointe de pêche durable au bénéfice des acteurs économiques et des populations des deux pays.

A cet égard, le Président de la République demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions idoines pour une sensibilisation effective des acteurs nationaux de la pêche sur le contenu des accords signés, en vue de leur appropriation immédiate et de leur mise en œuvre adéquate.

Appréciant, par ailleurs, la participation honorable des Lions du Football à la Coupe du Monde Russie 2018 et de la stratégie nationale de gestion des hautes compétitions internationales, le Chef de l'État réitère, au nom de la Nation, ses félicitations et ses encouragements à l'équipe nationale de Football et à l'encadrement pour leur honorable participation à cette prestigieuse manifestation sportive.

En outre le Président de la République encourage nos athlètes qui vont participer bientôt au Championnat d'Afrique d'Athlétisme au Nigéria et nos Lions du Basket engagés, avec détermination et brio, dans les phases éliminatoires de la Coupe du Monde de Basket masculin, prévue en 2019 en Chine.

Enfin, le Chef de l'État demande au Ministre des Sports, en relation avec le CNOSS et les fédérations sportives, de déployer une Stratégie consensuelle de gestion des hautes compétitions internationales, à partir du renforcement permanent des infrastructures, de la formation, du cadre organisationnel et des ressources allouées aux disciplines sportives à la base.

Le Président de la République s'est félicité des conclusions de la dernière revue du FMI sur la politique économique du Sénégal avant de terminer sa communication sur le suivi de la coopération, des partenariats et son agenda diplomatique.

Le Premier ministre a axé sa communication sur le suivi des engagements vis-à-vis des partenaires sociaux et des projets du Gouvernement avant de rendre compte de la coordination des activités gouvernementales.

Le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le ministre de l'Économie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a rendu compte de l'état d'avancement de la préparation de la campagne agricole 2018-2019.

Le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait le point sur le programme spécial d'alimentation en eau potable de Dakar.

Le ministre du Commerce, de la Consommation, du Secteur informel et des PME a rendu compte du suivi de la commercialisation de l'anacarde.

Le ministre de l'Élevage et des Productions animales a fait le point sur les conséquences des premières pluies sur la mortalité du bétail dans plusieurs localités du pays.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi autorisant, le Président de la République à ratifier la Charte africaine de la statistique adoptée le 04 février 2009 à Addis-Abeba ;
  
- le projet de décret prononçant la désaffectation d'une parcelle de terrain d'une superficie de 04 ha 68 a 1 ca à distraire du titre foncier n° 407/DP précédemment affectée au Ministère des Forces Armées en vue de son attribution aux impactés du projet de réalisation du projet de réalisation du Train Express Régional (TER).

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Pape Demba DIALLO, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Pikine, est nommé Préfet du Département de Tambacounda, en remplacement de Monsieur Mor Talla TINE, appelé à d'autres fonctions ;
  
- Monsieur Mor Talla TINE, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Tambacounda, est nommé Préfet du Département de Bambey, en remplacement de Monsieur Moustapha NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;
  
- Monsieur Moustapha NDIAYE, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Bambey, est nommé Préfet du département de Pikine, en remplacement de Monsieur Pape Demba DIALLO, appelé à d'autres fonctions ;

- Madame Ramatoulaye DIENG, Administrateur civil principal, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement (DAGE) du Ministère de l'Intérieur, en remplacement de Monsieur Cheikh Sadibou DIOP, appelé à d'autres fonctions ;
  
- Monsieur Mademba GUEYE, hors hiérarchie, est nommé Directeur de la Justice de Proximité et de la Promotion de l'Accès au Droit à l'Administration centrale du ministère de la Justice ;
  
- Madame Aïssatou TRAORE, Journaliste, précédemment en service au Centre national d'Information et de Documentation (CNID), est nommée Directeur du Centre national d'Information et de Documentation (CNID) au ministère de la Jeunesse, de la Construction citoyenne et de la Promotion du Volontariat, poste vacant.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Porte-parole